



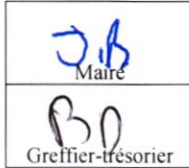
16-12-2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIPON
COMTÉ DE PAPINEAU**

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ORDRE DU JOUR**
- 3. NOMINATION DES RESPONSABLES DES DIVERS DOSSIERS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025**
- 4. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS À SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON POUR L'ANNÉE 2025**
- 5. NOMINATION D'UNE PERSONNE RESSOURCE POUR LE COMITÉ DU PATRIMOINE DE RIPON POUR L'ANNÉES 2025**
- 6. SIGNATURE D'UN NOUVEAU BAIL POUR LE DÉBARCADÈRE (DOMAINE HYDRIQUE)**
- 7. MISE À JOUR DU CALENDRIER DE CONSERVATION DES ARCHIVES DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON**
- 8. ADOPTION DE LA GRILLE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON**
- 9. CALENDRIER DES PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS POUR LES TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2025 ET LES ANNÉES SUBSÉQUENTES**
- 10. PAROLE AU PUBLIC CONCERNANT LA SÉANCE EN COURS**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL



Conseil du 16 décembre 2024

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon, tenue le 16 décembre 2024, à 19 h 40, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon, et à laquelle sont présents :

Jonathan Bock - présent	Harold Wubbolts - présent
Joël Sabourin Saulnier - présent	Marc-André Tremblay - présent
Alexandre Le Blanc - présent	Sylvie Poulin - présente

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jonathan Beauchamp.

Le directeur général et greffier-trésorier monsieur Benoît Dufour, est également présent.

Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil et/ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2024-12-378

Il est proposé par Monsieur le conseiller Joël Sabourin Saulnier.

Et résolu que la séance soit et est ouverte à 19 h 21

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2. ORDRE DU JOUR

2024-12-379

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc.

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Il est également résolu que l'ordre du jour demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. NOMINATION DES RESPONSABLES DES DIVERS DOSSIERS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025



Conseil du 16 décembre 2024

2024-12-380

CONSIDÉRANT que chaque année, le conseil revoit les tâches de chacun des élus et procède, s'il y a lieu à des modifications;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la révision des responsables pour chacun des dossiers municipaux pour la prochaine année 2025;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc

Et résolu que ce conseil nomme pour l'année 2025, les responsables de chacun des dossiers municipaux de la façon suivante :

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
<ul style="list-style-type: none">• Monsieur le conseiller Marc-André Tremblay ;• Monsieur de conseiller Harold Wubbolts
TRAVAUX PUBLICS
<ul style="list-style-type: none">• Monsieur le conseiller Harold Wubbolts• Monsieur Alexandre Le Blanc
AMÉNAGEMENT, URBANISME, MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Madame la conseillère Sylvie Poulin ;• Monsieur le conseiller Marc-André Tremblay• Monsieur le conseiller Joël Sabourin Saulnier
SÉCURITÉ PUBLIQUE, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE, SÛRETÉ DU QUÉBEC ET SÉCURITÉ CIVILE
<ul style="list-style-type: none">• Monsieur le conseiller Harold Wubbolts• Monsieur le conseiller Joël Sabourin Saulnier• Monsieur Jonathan Bock
LOISIRS, SPORTS, CULTURE, FAMILLES ET AÎNÉS, ORIENTATION DU PARC DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON
<ul style="list-style-type: none">• Madame la conseillère Sylvie Poulin;• Monsieur le conseiller Jonathan Bock• Monsieur Alexandre Le Blanc

Monsieur le maire Jonathan Beauchamp étant pour sa part, membre d'office de tous les comités.

Et que cette résolution remplace la résolution numéro 2024-04-107.